



UNION DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE

Dieu - la Nation - le Citoyen

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UDCY A PROPOS DES DECLARATIONS PUBLIQUES DE M. ALEBA SERGE EMILE

Depuis quelques semaines, des interviews et déclarations de M. ALEBA SERGE EMILE, prétendument désigné Porte-parole du Parti et consorts, tendent à faire croire que l'Union Démocratique et Citoyenne (UDCY) serait « contre le 3^{ème} Mandat » et s'associerait au mot d'ordre de désobéissance civile lancé par une partie de l'Opposition.

Le Président GNANZI Anicet et le Conseil de Présidence portent à la connaissance des militants et sympathisants que l'UDCY n'est, ni de près ni de loin, engagé par les propos irresponsables et mensongers du sieur ALEBA SERGE EMILE, prétendument désigné Porte-parole du Parti et consorts.

Il convient de rappeler que M. ALEBA SERGE EMILE, notoirement indiscipliné, fut déjà suspendu de ses fonctions de Président de la Jeunesse de l'UDCY pour les mêmes agissements, le 23 juin 2015, par le Père-fondateur feu MEL Eg Théodore.

L'UDCY, respectueux des institutions de la République, qui tient à préserver sa spécificité et sa ligne qui est de prôner la Paix, la Réconciliation et l'Union de tous les ivoiriens, ne saurait lancer un quelconque appel à la désobéissance civile.

Par conséquent, toute personne se réclamant de l'UDCY qui contrevient à cette discipline s'expose aux sanctions prévues par les textes du Parti. Ainsi, en application desdits textes, le Président du Parti, après consultation du Comité de Direction, a pris les décisions suivantes :

Sont suspendus de leurs fonctions, à titre conservatoire et provisoire :

- **ALEBA SERGE EMILE, Secrétaire National chargé du Budget et du Patrimoine ;**
- **N'GUESSAN KOUASSI MATHURIN, Secrétaire National chargé de l'Implantation et de la Vie du Parti ;**
- **ZADI ERIC, Secrétaire National Adjoint chargé de la Promotion des Cadres et des Ressources Humaines ;**
- **GOLI IRITIE BI PACOME GUILLAUME, Secrétaire National Adjoint chargé de l'Éducation et de la Formation.**

C'est l'occasion de rappeler que, conformément à la résolution prise en Convention nationale le 26 septembre 2015, l'UDCY a réitéré au cours de sa Rentrée Politique du 3 octobre 2020 son **soutien ferme et actif à la candidature d'Alassane Ouattara, candidat du RHDP à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.**

Enfin, la Direction de l'UDCY demande instamment aux militants de rester mobilisés et de se rendre massivement aux urnes le 31 octobre 2020 afin d'accorder leur suffrage au Président Alassane Ouattara.



Fait à Abidjan, le 28 octobre 2020

P/Le Président de l'UDCY

Le Secrétaire Général

KOUADIO Douca Marcellin



----- Parti politique régi par la Loi n°93-668 du 9 août 1993 -----

Siège sis à la Riviera II en face de l'Eglise Sainte Famille au Terminus des bus 28 et 83

Cel. : 57 53 57 88 / 08 02 42 33